

# Mémoire

**A/S : M. Russel Copeman et à tous les membres de la commission parlementaire.**

De : Monia Mailloux

Chers membres de la commission parlementaire,

Je travaille comme responsable de l'alimentation depuis près de 4 ans dans une installation de 36 places en collaboration avec mon CPE qui accueille aussi 225 enfants dans divers milieux familiaux.

Il m'arrive fréquemment de travailler avec des responsables de garde en milieu familial pour trouver des façons de servir des aliments, des plats qui soient le plus santé possible. Avec votre projet de loi cela ne sera plus possible.

De plus, avec les coupures que vous nous avez imposez dernièrement, il devient de plus en plus difficile pour moi d'offrir la santé à travers mes menus. Pour plusieurs enfants, c'est le seul bon repas de la journée.

Je travaille dans le milieu depuis 15 ans. De ce nombre d'années, j'ai travaillé comme éducatrice (car j'ai mon diplôme d'Études collégial en Techniques d'Éducation en services de garde) dans divers types de service. J'ai été responsable de service de garde en milieu familial. J'ai aussi travaillé dans une garderie à but lucratif autant comme éducatrice que cuisinière.

Dans toutes mes expériences, j'ai vu des gens passionnés qui ont à cœur le développement harmonieux des enfants.

Si effectivement, il y a des problèmes dans certains CPE, il doit y avoir moyen de trouver des solutions avec les gens du milieu sans tout balayer du revers de la main.

Par ailleurs, la ministre dit à la population qu'aucune place ne sera coupée. Moi je vous dit que la survie de l'installation où je travaille est menacée avec ce nouveau projet de loi.

Parallèlement ,il y des méga projets de garderie à but lucratif qui voit le jour. Comment peut-on penser faire des profits sur le dos des enfants?

Finalement, je dois vous dire que dans tout le réseau (public, privée à but lucratif), il y a sûrement place à amélioration mais je suis totalement contre ce projet de loi.

Monia Mailloux